



C.C.A.S. DE PEILLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE PEILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 20 juillet 2026

Membres en exercice : 13

Nombre de présents : 10

Délibération n°2026_15

Nombre de votants : 11

L'an deux mille vingt-six et le vingt juillet à dix-neuf heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de PEILLE, régulièrement convoqué le treize juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique en nombre prescrit par la loi, dans l'Hôtel de Ville de PEILLE, sous la présidence de Monsieur Cyril PIAZZA, Maire.

Présents : M. Cyril PIAZZA, Maire-Président, Mme Nicole OUDINOT, Vice-Présidente, Mme Béatrice ELLUL, Vice-Présidente déléguée, M. Serge CASTAN, M. Bernard GIRAUD, Adjoints, M. Jean-Paul MARICHY, Mme Christiane MILLO, M. Jean-Louis SOLER, Mme Danièle VILLOND, Mme Irène ZORNIOTTI, administrateurs.

A donné procuration : M. François ALZIARI, Adjoint au Maire, à M. Cyril PIAZZA, Maire-Président.

Absentes excusées : Mme Myriam ALEXANDRE et Mme Marie TOURNIAIRE, administratrices.

Objet : Organisation du « Noël 2026 » du CCAS

RAPPORTEUR : Mme Nicole OUDINOT

AR Prefecture

006-260600481-20260720-2026_15-DE

Reçu le 24/07/2026

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Considérant que chaque année, le CCAS de Peille offre un colis de Noël aux résidents de la commune en résidence principale ou secondaire, lorsqu'ils sont âgés de plus de 70 ans,

Considérant le bilan financier comparatif 2023/2024/2025 ci-dessous :

Année	2023	2024	2025
Nombre de colis	350	350	350
Montant total versé	9 005 €	9 100 €	8 925€

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration s'ils souhaitent renouveler cette opération pour l'année 2026.

Le conseil d'administration après avoir entendu l'exposé du rapporteur, en avoir débattu et **délibéré**

À l'UNANIMITÉ des présents et représenté,

DÉCIDE :

- D'offrir au choix sur réservation préalable :
 - Soit un repas de Noël collectif, avec transport en bus en Italie.
 - Soit un colis de Noël.
- D'ouvrir les inscriptions dès le mois d'août, avec une relance courant septembre.
- Que les crédits nécessaires soient inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance le 20 juillet 2026,

Le Maire-Président,
Cyril PIAZZA

